

RÉPUBLIQUE SOCIALISTE
DU VIËT-NAM
Arrestations récentes de bouddhistes

Depuis la fin du mois d'octobre 1994, vingt-trois moines et laïcs bouddhistes ont été arrêtés par les autorités vietnamiennes. Divers d'autres ont été convoqués à plusieurs reprises pour interrogatoire. Ces arrestations et les événements qui y ont conduit, que vous trouverez exposés ci-après, montrent qu'une répression continue de s'exercer contre les bouddhistes au Viêt-Nam, ce qui contredit de manière flagrante les déclarations du gouvernement vietnamien relatives à la liberté de religion. Amnesty International considère que deux des personnes appréhendées sont des prisonniers d'opinion, détenus uniquement pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression et de religion, et demande leur libération immédiate et inconditionnelle. L'Organisation estime que les autres sont probablement également des prisonniers d'opinion mais, en l'absence d'informations suffisantes, n'est pas encore en mesure de l'établir en toute certitude. Le gouvernement vietnamien devrait faire entreprendre une révision de leurs cas par une instance indépendante et les libérer immédiatement s'il s'avère qu'elles ne sont détenues que pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression et de religion.

La première arrestation a eu lieu le 29 octobre, date à laquelle Thich Long Tri, supérieur du temple de Vien Giac (Hoi An), est arrivé à Ho Chi Minh-Ville pour prendre la tête d'une mission d'aide aux personnes sinistrées à la suite des inondations qui se sont produites dans le delta du Mékong et ont fait plus de 400 morts et des milliers de sans-abri. L'Église bouddhique unifiée du Viêt-Nam (EUV), organisation religieuse frappée d'interdiction en 1981, avait organisé un convoi de secours qui devait partir d'Ho Chi Minh-Ville le 5 novembre, mais les autorités ont jugé que ce projet était de nature « subversive » et portait préjudice à la « religion et à la solidarité nationale ». Thich Long Tri a été retenu pendant une journée avant d'être expulsé d'Ho Chi Minh-Ville ; il est actuellement en détention.

Le 5 novembre, les responsables de la mission auraient été mis en garde et auraient reçu instruction d'annuler l'opération : 60 moines et religieuses et plus de 300 laïcs bouddhistes ont ainsi été empêchés de mener à bien le projet et, le lendemain, trois moines et deux civils ont été arrêtés. Thich Nhat Ban, Thich Khong Tanh (supérieur du temple de Lien Tri, à Ho Chi Minh-Ville), Thich Tri Lue (de la pagode de Thien Mu, à Huế), Pham Van Xua (nom bouddhiste : Nhat Thuong) et Mme Nguyen Thi Em (Dong Ngoc) sont détenus à Ho Chi Minh-Ville et ne peuvent recevoir de visite de leur famille. Il semble en outre que les moines ne soient pas autorisés à porter leur robe monastique. À la connaissance d'Amnesty International, ils n'auraient pour l'instant été inculpés d'aucune infraction particulière. Bien que le gouvernement ait démenti que ces cinq personnes aient été arrêtées, le Comité du Front de la patrie à Ho Chi Minh-Ville, parlant de l'opération de secours de l'EUV, a déclaré le 10 novembre que les autorités avaient « réduit le projet à néant ».

Thich Khong Tanh et Thich Tri Lue avaient déjà, dans le passé, été arrêtés et adoptés par Amnesty International comme prisonniers d'opinion : d'octobre 1992 à octobre 1993, Thich Khong Tanh avait

été détenu pour avoir protesté contre le traitement réservé aux bouddhistes et demandé le respect de la liberté religieuse et, en 1992, Thich Tri Lue avait passé plus de deux mois en prison pour le même motif. Tous deux ont en outre été accusés d'avoir quitté leur pagode sans avoir obtenu l'autorisation de se déplacer. Par ailleurs, Thich Khong Tanh a passé neuf ans en détention, entre 1976 et 1985, pour avoir protesté contre la décision d'imposer aux jeunes moines l'obligation d'effectuer un service militaire.

Le 10 novembre, la police a procédé à une descente dans le temple de Tu Hieu, à Ho Chi Minh-Ville, et toutes les denrées destinées aux secours ont été confisquées ; Thich Nguyen Ly, supérieur du sanctuaire et trésorier de la mission de secours, a été arrêté. Il était sous surveillance policière depuis quelque temps déjà et avait été convoqué à plusieurs reprises par la police.

On craint par ailleurs qu'un certain nombre d'autres civils participant à la mission d'assistance ne soient encore l'objet d'une enquête et que d'autres arrestations ne soient opérées par la suite.

Dans une lettre adressée au gouvernement

vietnamien en novembre 1994, Amnesty International se disait préoccupée par ces arrestations et demandait des renseignements complémentaires. En février 1995, l'Organisation n'avait toujours pas reçu de réponse.

Le dernier épisode en date de cette vague d'arrestations a été la mise en détention des deux chefs religieux de l'EBUV. Thich Huyen Quang (nom laïc : Le Dinh Nhan), patriarche suprême de l'EBUV, a été arrêté le 29 décembre après qu'il eut entamé une grève de la faim pour protester contre les arrestations et le harcèlement dont étaient victimes les membres de son groupe. Thich Quang Do (nom laïc : Dang Phuc Tue), secrétaire général de l'EBUV, a été placé en détention le 4 janvier à la suite d'une perquisition effectuée dans son temple, la pagode de

Thanh Minh, à Ho Chi Minh-Ville. Le gouvernement vietnamien a tout d'abord démenti ces deux arrestations ; le 25 janvier, toutefois, un communiqué du ministère des Affaires étrangères précisait que Thich Quang Do était poursuivi pour avoir « provoqué des troubles, en infraction à la loi vietnamienne », et serait jugé « en tant que délinquant vietnamien, et non en tant que bouddhiste ». Selon le communiqué, il ne fallait voir dans l'arrestation de Thich Huyen Quang qu'un simple transfert dans un autre temple, motivé par le fait que l'intéressé « perturbait les autres moines de sa pagode, ainsi que la population locale », et que les uns et les autres avaient demandé qu'il soit éloigné. Il est à présent assigné à résidence dans la pagode de Quang Phuoc, dans le district de Nghia Hanh (province de Quang Ngai).

Thich Huyen Quang et Thich Quang Do ont toujours vivement critiqué la politique gouvernementale en matière de religion et sont assignés à domicile depuis 1982. Amnesty International considère qu'il s'agit de prisonniers d'opinion.

En réponse aux protestations élevées par la communauté internationale à la suite de ces arrestations, notamment à une résolution du Parlement européen de janvier 1995, le gouvernement vietnamien a déclaré qu'il « [n'avait] aucune raison de mener une politique discriminatoire à l'égard des bouddhistes » et a accusé les moines de « projeter de se livrer à des activités de provocation de nature à compromettre l'unité nationale et l'autorité du peuple » et de collaborer avec des « réactionnaires vietnamiens à l'étranger ». Le gouvernement ne cesse de qualifier les membres et les sympathisants de l'EBUV de fauteurs de trouble agissant pour des motifs politiques, les accusant de porter atteinte à l'ordre public ou de chercher à renverser le gouvernement.

Le mécontentement des bouddhistes ne se limite pas aux organisations mises hors la loi, mais grandit aussi parmi les membres de l'Église bouddhique du Viêt-Nam (EBV), organisation quant à elle officiellement reconnue. Des troubles ont écla-

té à Hue le 27 novembre 1994 quand plusieurs moines et étudiants ont perturbé la cérémonie d'ouverture de l'École élémentaire bouddhique qui se déroulait dans la pagode de Bao Quoc. Les

manifestants ont déclaré qu'ils étaient venus pacifiquement présenter une pétition dont l'objet était de protester contre le contenu politique du programme scolaire de l'établissement et contre les critères discriminatoires fixés pour les inscriptions. Plusieurs personnes ont été blessées lors de la confrontation qui a suivi, et la police a annoncé peu après que les individus qui avaient participé à cette action seraient inculpés en vertu de l'article 198 du Code pénal. Ce dernier prévoit une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à sept ans pour les crimes « de trouble de l'ordre public ». Deux moines mêlés aux faits, Thich Thai Hung et Thich Thanh Due, ont été arrêtés en décembre.

À la suite d'un incident en rapport avec le précédent, Thich Nhu Dat, membre du Bureau exécutif de l'EBV de Thua Thien-Hue, et 12 novices ont été convoqués le 7 décembre pour des « séances de travail » au siège des services de sécurité et sont aujourd'hui encore en détention. Dans une lettre de huit pages, Thich Nhu Dat s'était plaint de la politique régissant les admissions dans l'établissement et du fait que l'« instruction civique » devait être enseignée aux élèves en même temps que les écritures bouddhiques. De telles réclamations reflètent le mécontentement général face au contrôle strict exercé par les autorités sur les pratiques religieuses, qu'elles soient bouddhiques ou chrétiennes. En vertu des directives publiées par le gouvernement en décembre 1993, les entités religieuses doivent informer les autorités des recrutements et des ordinations de membres du clergé.

« Le principal critère de choix des candidats est le bon accomplissement de leurs devoirs civiques. Le cours d'éducation civique doit être intégré dans les programmes scolaires ... et considéré comme une matière importante » (N° 500119/TGCP, 4 décembre 1993). Des règles strictes gouvernent aussi la publication des textes à caractère religieux.

La liberté d'expression et de religion est garantie par les articles 69 et 70 de la Constitution de 1992. Néanmoins, le gouvernement vietnamien continue d'arrêter et de détenuer des moines et des laïcs bouddhistes qui n'ont fait qu'exercer pacifiquement leurs droits. À notre connaissance, 36 bouddhistes au moins, y compris les 23 personnes dont il est question plus haut, sont actuellement en détention. Certains moines sont détenus depuis la fin des années 70 ou le début des années 80. Amnesty International demande instamment au gouvernement vietnamien de respecter le droit de tous les citoyens du pays à pratiquer la religion de leur choix, tel qu'il est inscrit dans la Constitution et dans la législation internationale.

Action recommandée

1. Veuillez envoyer des lettres et des télégrammes pour :

® vous dire préoccupé par les récentes arrestations et par l'absence de liberté religieuse constatée dans le pays en dépit des garanties inscrites dans la Constitution de 1992 ;

® demander aux autorités de libérer immédiatement et sans conditions Thich Huyen Quang et Thich Quang Do ;

® exhorter le gouvernement à reconsidérer ces récentes arrestations et à libérer tous les personnes emprisonnées s'il s'avère qu'elles ne sont détenues que pour avoir exercé leurs droits à la liberté d'expression et de religion ;

® demander instamment aux autorités de s'assurer que toutes les personnes qui ont été arrêtées sont détenues dans des conditions conformes aux dispositions des normes internationales et ont la possibilité d'avoir des contacts avec des médecins et des avocats et de communiquer avec leur famille.

À qui adresser vos appels :

M. Nguyen Dinh Loc
Ministre de la Justice
Ministère de la Justice
25 Cat Linh
HÀ NỘI
RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIÊT-NAM

M. Bui Thien Ngo
Ministre de l'Intérieur
Ministère de l'Intérieur
1 Tran Binh Trong
HÀ NỘI
RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIÊT-NAM

Envoyez des copies de vos lettres à :

M. Vu Quang
Président de la Commission des affaires religieuses
Assemblée nationale (Quoc Hoi)
35 Ngo Quyen
HÀ NỘI
RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIÊT-NAM

et aux représentants diplomatiques du Viêt-Nam dans votre pays (pour la France : Ambassade, 62, rue Boileau 75016 PARIS).

2. Diffusion de l'information au niveau local

Veuillez vous efforcer de faire connaître les informations concernant ces cas au niveau local.

La version originale en langue anglaise de ce document a été éditée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni, sous le titre : SOCIALIST REPUBLIC OF VIETNAM : Recent arrests of Buddhists. Index AI : AI/41/02/95. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat International par les ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONALE - ÉFAI - Service RAI - mars 1995.